



CE N'EST QU'UN AU REVOIR

Chères citoyennes, chers citoyens de Bossonnens,

À maintes reprises nous avons pris congé de nos collègues qui ont quitté l'exécutif ! À ce jour, nous prenons congé de nos collègues qui poursuivent l'aventure !

Une surprise ? Que nenni ! C'était annoncé, à l'interne, depuis la fin de la législature précédente. Des différends au sein du Conseil communal ? Point du tout ! C'est au contraire avec grand plaisir que nous avons honoré, en 2021, la demande de nos collègues de l'exécutif, de poursuivre un petit bout de chemin avec eux.

Après 15, respectivement 17 années d'engagement au service du citoyen, il est temps pour Bruno et moi-même, de tourner la page afin de

- Laisser, à d'autres personnes, le plaisir d'exercer cette fonction intéressante et variée ;
- Consacrer davantage de temps à nos conjoints, notre famille, nos amis et nos hobbies quelque peu délaissés par les obligations communales.

Toute belle chose a une fin et notre belle aventure se terminera le 30 juin prochain.

Ce fut un privilège de pouvoir contribuer, à notre modeste échelle, au développement de notre village et de notre Veveyse, ainsi qu'au bien-être des habitants. Cette expérience fut aussi enrichissante que gratifiante, passionnante que motivante. Elle nous a permis de faire d'innombrables rencontres et de créer de belles relations d'amitiés. Nous en garderons le souvenir d'une étape de vie intense, exigeante, riche de rencontres et d'échanges.

ANNE-LYSE MENOUD



La date du 30 juin a sa logique... et cette logique s'explique !

La mi-législature approche... les comptes 2022 sont bouclés et les budgets 2024 n'ont pas encore débuté... l'année scolaire 2022-2023 touche à sa fin. Un départ... C'est une aventure qui s'achève, mais c'est également une histoire qui commence ! Un engagement dans un exécutif communal est une belle manière de mieux connaître sa commune, d'avoir l'opportunité de côtoyer grand nombre de citoyennes et citoyens et de se plonger dans les rouages de la politique.

À nos collègues qui poursuivent l'aventure, à mesdames Müller et De Preux qui auront le plaisir de siéger à l'exécutif bossonnensois, nous souhaitons épanouissement et réussite.

Avant de prendre congé de vous, chères citoyennes et chers citoyens, nous tenons à exprimer notre véritable reconnaissance et à adresser de sincères remerciements à toutes les personnes qui nous ont soutenus dans notre activité : nos collègues du Conseil, le personnel administratif ainsi que l'ensemble du personnel communal, les enseignantes et enseignants, les membres des différentes commissions, associations et sociétés villageoises, les entreprises ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont accordé leur confiance et permis de vivre ce beau voyage.

Au moment de tourner la page, pour Bruno et moi-même, l'émotion est vive ... l'œil humide et la voix tremblante !

Vive la commune de Bossonnens ! Vive le nouveau Conseil communal !







DÉPART DU CONSEIL COMMUNAL, ANNE-LYSE MENOUD

Madame Anne-Lyse Menoud a débuté au Conseil communal en 2006 avec les dicastères de l'école, de la culture et celui du sport.

En 2016, elle devient syndique, en étant à la charge du dicastère de l'école, de l'administration, de l'économie et du personnel.

Après 17 ans de fonction communale, Anne-Lyse Menoud a décidé de tirer sa révérence et de profiter de sa retraite entourée de sa famille. Nous la remercions de tout cœur pour son dévouement et son engagement au sein de la commune de Bossonnens.

Tout au long de ses quatre législatures, Anne-Lyse a été une personne consciencieuse, appliquée et disponible. Elle a été en contact avec de nombreuses personnes qui travaillent de près ou de loin pour la commune de Bossonnens. Ces personnes gardent toutes en tête un souvenir ou une impression d'Anne-Lyse et, pour remercier d'une manière un peu particulière notre syndique de son investissement, nous souhaitons leur donner la parole. Nous avons donc récolté certains de leurs témoignages et voici ce que les personnes qui ont travaillé à ses côtés retiennent d'elle :

« Générosité, professionnalisme et dévotion sont les mots qui viennent à l'esprit pour décrire Anne-Lyse. »

« Toujours prête à aider les personnes en difficulté ! Une personne exceptionnelle ! »

« Mon arrivée au CC est récente, mais j'ai pu apprécier la bienveillance avec laquelle j'ai été accueilli et entouré par Anne-Lyse lors de mon arrivée. J'ai également été impressionné par sa force de travail qui facilite énormément le travail de notre équipe. »

« Anne-Lyse est très intéressée, appliquée, minutieuse et à l'écoute. »

« J'ai eu la chance de travailler avec elle et souhaite relever son souci du travail bien fait, sa rigueur, sa collégialité, son écoute, sa disponibilité et son amitié. Ce fut un réel plaisir de l'avoir à mes côtés dans mon travail de secrétaire. »

« Quelle force de travail et quel grand cœur ! »

« Anne-Lyse a toujours été, très soutenante, à l'écoute et prête à aider, à trouver des solutions. »

« Anne-Lyse, ton investissement auprès de l'école a toujours été très apprécié ; présente à la rentrée scolaire, à nous apporter des chocolats pour les fêtes de fin d'année et à tant d'autres reprises. »

« Je te remercie pour ton écoute, ta confiance et ta bienveillance... »

« Anne-Lyse est une personne politique dans le district, d'une carrure et d'une prestance incomparables. Elle va manquer à la commune de Bossonnens et à tous ses collègues. Bonne retraite et qu'elle profite un maximum de ces moments en famille et avec ses compagnons à 4 pattes. »

« C'est une personne dévouée avec un immense cœur et profondément gentille. »

NINA SAGER ET CARINE THÉRAULAZ

« Personne attachante, au grand cœur. C'est une personne humble, méticuleuse et très professionnelle. C'est une personne sur qui on peut compter, toujours serviable. Je suis très heureux d'avoir pu partager quelques années au conseil communal avec une Syndique comme Anne-Lyse. Je lui souhaite tout le meilleur pour la suite. »

« Une confiance totale et partagée, une collaboration aussi agréable qu'efficace ! »



BRUNO FISCHETTI

Bruno Fischetti a œuvré pendant quatorze ans à l'exécutif de la Commune aux dicastères des finances, protection civile, service du feu, des domaines et de la police. Italien d'origine, arrivé à Bossonnens en 1981, Bruno s'est rapidement intégré à la vie du village en jouant puis entraînant l'équipe de football de Bossonnens.

Avec sa femme Angela, il est également un des membres fondateurs du club de pétanque du village. Son entregent et son plaisir à s'investir pour la collectivité lui auront permis de mener à bien de nombreux projets. De sa fonction comme conseiller communal, Bruno Fischetti garde plusieurs souvenirs positifs comme le maintien du cercle scolaire ou encore la construction du local de voirie avec le réaménagement de la déchetterie et le local des jeunes.

Nous remercions chaleureusement Bruno Fischetti pour son travail effectué comme conseiller communal et lui souhaitons nos meilleurs vœux pour ses projets futurs.



QUAND L'ÉCOLE RAMASSE, LES DÉCHETS TRÉPASSENT

Le 5 mai a eu lieu la troisième édition du « Coup de Balai » organisée par la commune de Bossonnens. Cet événement est organisé par la commission de l'énergie de notre commune.

Comme lors de la première édition, l'école de Bossonnens a participé à ce grand nettoyage du village. Le rendez-vous est donné le vendredi 5 mai à 13 h 25 sous un soleil radieux. Armés de gants et sacs, les classes s'élancent, sous les encouragements et remerciements de la syndique Anne-Lyse Menoud, à la chasse aux déchets. Des secteurs s'étendant des ruines du Château jusqu'à la zone industrielle en passant par la Goletta et le quartier de Pra Jean ont été définis et attribués aux classes par le conseiller communal Marco Pires.



En plus de ramasser les déchets, chaque classe répond à un questionnaire qui renseigne sur les méfaits du *littering* mais également sur les avantages du recyclage comme la fabrication de pulls polaires à partir de bouteilles en PET. À nouveau les mégots de cigarettes ont été nombreux à joncher le sol mais des bouteilles en verre ont également été trouvées ainsi que des plastiques en tout genre et des canettes en aluminium. Quelques déchets de chantier ont également été ramassés par les élèves.

À l'issue de cette après-midi, la commune a offert aux élèves une collation pour les remercier de leur travail. Après cette troisième édition, il est réjouissant de constater que les déchets étaient moins nombreux. Espérons que dans un futur proche aucun déchet ne sera trouvé !

CARINE THÉRAULAZ



Nous remercions et félicitons la commission de l'énergie, le Conseil communal, les enseignants, les élèves et autres petites mains ayant contribué au bon déroulement de la journée pour le travail effectué.





CHANTIERS EN COURS – PANNEAUX SOLAIRES SUR LE TOIT DE L'ÉCOLE

JÉRÔME JOURDAN

Notre école, engagée dans une démarche environnementale liée à ce projet, se prépare à une transformation verte avec l'installation de panneaux solaires sur son toit.

Suite à la validation du crédit d'investissement lors de l'assemblée communale de fin 2022, le Conseil communal a le plaisir de vous annoncer que les travaux de ce projet ambitieux ont bien avancé, durant les vacances scolaires de Pâques, profitant ainsi de l'absence des enfants et évitant des nuisances pendant les cours.



Ce chantier constitue un pas en avant vers un avenir plus durable et écologique. Les panneaux sont installés de manière à maximiser leur exposition au soleil et leur production

d'électricité. Cette installation présente de nombreux avantages à la fois environnementaux et économiques. Tout d'abord, elle permettra de réduire significativement l'empreinte carbone de l'école en diminuant ses émissions de CO². Ensuite, les économies d'énergie réalisées grâce aux panneaux solaires se traduiront par des économies financières sur la facture énergétique de l'établissement. De plus, cette démarche verte permettra de sensibiliser la communauté à l'importance de l'énergie solaire et de lutter contre le changement climatique.



INFORMATION SUR LE PROJET VALTRALOC

Le Conseil communal ainsi que l'état de Fribourg, représenté par le Service des ponts et chaussées, ont le plaisir de vous présenter les deux projets routiers suivants sur le territoire de votre commune : Bossonnens VALTRALOC Sud (en rouge sur la carte) et l'aménagement pour la mobilité douce entre Bossonnens et Attalens (en bleu sur la carte).

Bossonnens – VALTRALOC Sud

Le projet d'aménagement routier conformément au concept de valorisation de traversées de localité (VALTRALOC) à Bossonnens se situe sur l'axe routier cantonal Attalens – Oron – Montet. Le tronçon concerné s'étend du passage à niveau TPF jusqu'à la route de Granges sur une longueur de près de 650 m.

Ce projet a pour but de réaménager la traversée du village dans ce secteur et de mettre en conformité les deux arrêts de bus situés à la hauteur de la route de Granges, selon la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand). Un revêtement phono-absorbant sera posé sur tout le tracé afin de diminuer les

MARCO PIRES MENDES



nuisances sonores dues au trafic.

Son principal objectif est une amélioration de la sécurité des enfants se rendant à l'école par l'aménagement d'un trottoir plus large, autorisé aux cyclistes, passant de 1,65 m à 2,50 m (3 m à la hauteur de l'école), ainsi qu'une bande cyclable à la montée, en direction d'Attalens. La largeur de la chaussée sera maintenue à 6,00 m y compris la bande cyclable et le marquage de la ligne médiane sera supprimé. Le but principal de ces aménagements consiste à promouvoir le respect des vitesses en milieu bâti, les conducteurs adoptant un comportement plus prudent au profit des autres usagers de la route.

En ce qui concerne l'évacuation des eaux, le collecteur d'eaux claires sera remplacé sur une grande partie du projet. Dans le respect de la loi sur les eaux, des bassins de rétention et filtrage seront aménagés. Le collecteur d'eaux usées est maintenu. L'alimentation en eau potable est mise à neuf sur tout le tronçon. Ce projet a déjà fait l'objet de présentations à la population, la dernière datant du 23 novembre 2021.



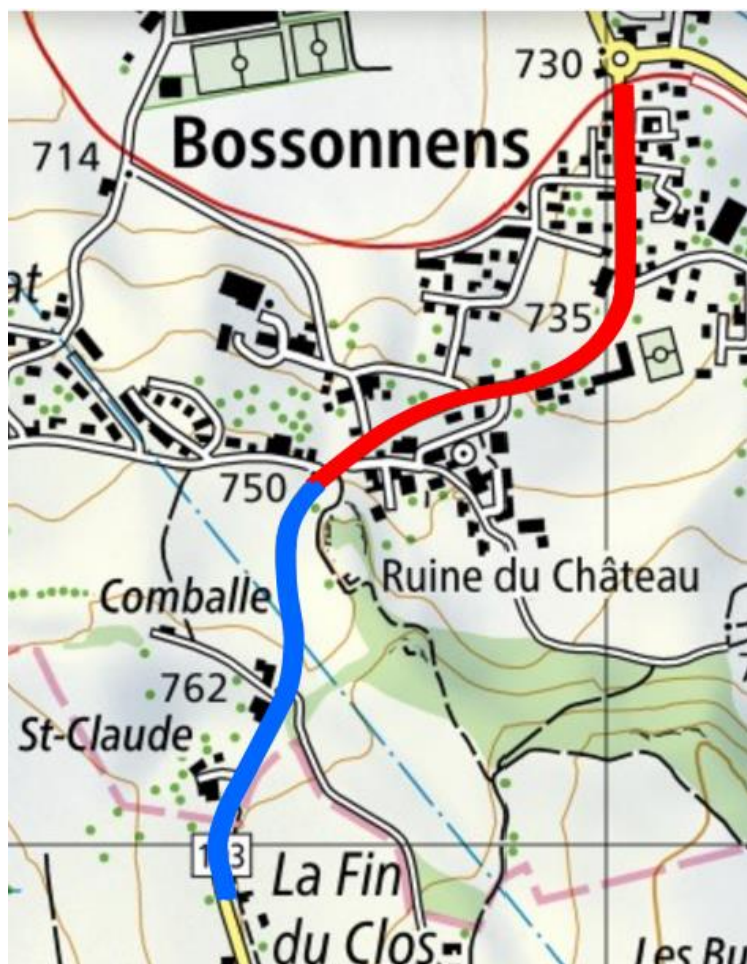


Fig. 1: Situation des deux projets

Il est prévu de mettre ce projet à l'enquête en 2023. Les propriétaires touchés par des emprises seront directement contactés, soit par lettre ou par une rencontre sur place. Sous réserve d'oppositions fondées, les travaux devraient débuter en 2024 et se terminer en 2025.

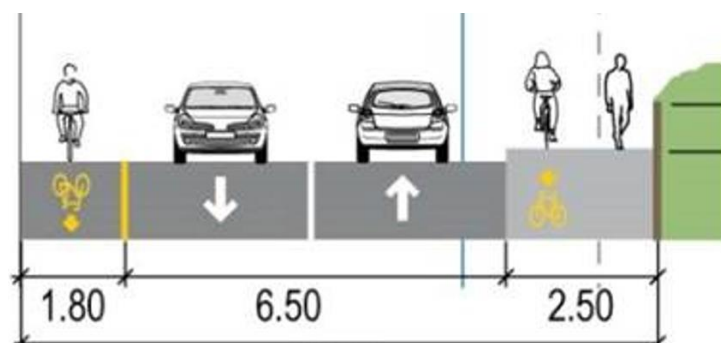


Fig. 2 : Profil au droit du projet VALTRALOC

Aménagement pour la mobilité douce entre Bossonnens et Attalens

Ce second projet, qui est dans le prolongement du projet précédent, a pour but de sécuriser les piétons et les cyclistes sur le tronçon Bossonnens – Attalens. Une piste cyclable et un trottoir mixte (piétons et cyclistes autorisés) sont projetés sur ce le tronçon d'un peu plus de 520 m. La piste cyclable située à la

montée n'est pas, pour des raisons évidentes d'emprise, séparée de la route par une bande herbeuse. Elle est légèrement réhaussée afin d'améliorer la sécurité des cyclistes qui sont ainsi mieux protégés.

Ces aménagements s'inscrivent dans le plan sectoriel vélo du canton de Fribourg et sont en grande partie pris en charge par l'État. Les piétons profiteront de l'aménagement du trottoir mixte qui reliera les aménagements piétonniers existant à Bossonnens et ceux d'Attalens.

Il est prévu de mettre ce projet à l'enquête à l'automne 2023. À nouveau, les propriétaires touchés par des emprises seront directement contactés, soit par lettre ou par une rencontre sur place.

Sous réserve d'oppositions fondées, les travaux devraient débuter vers le printemps 2024 et se terminer au début de l'été 2025.

Conformément au plan général d'évacuation des eaux (PGEE) de la Commune, deux bassins de rétention et de décantation sont projetés dont l'un à proximité de la route de Granges.

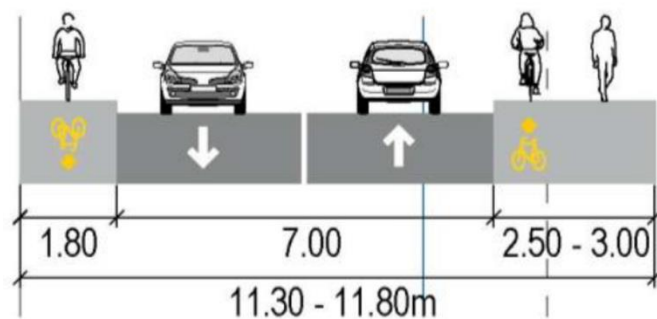


Fig. 1: Profil au droit de la mobilité douce entre Bossonnens et Attalens



SENEC AFTERWORK DU 5 MAI

La première édition de notre nouveau concept d'afterwork a eu lieu le 5 mai dernier avec une météo clémente.

Notre bar itinérant, le « 1615 », des grillades et hamburgers, une excellente bière locale Boss'Beer, et surtout votre présence et votre soutien ont été très appréciés et ont contribué au succès de cet événement, dans une belle ambiance festive et chaleureuse.



Ce nouveau concept nous permet d'organiser rapidement une sympathique soirée au sein de notre village. Pour cette année, nous vous préparons un nouvel *afterwork* pour Halloween et travaillons sur de nouvelles idées pour les années suivantes.

Et encore quelques mots sur notre bar...

FR 321934...

Non, ce n'est pas le nouveau nom du « 1615 », la remorque-bar de la SENEK, mais il s'agit bien de son nouveau numéro de

CÉLINE BASTINO



plaque d'immatriculation, car après une année de travaux et à l'âge respectable de 60 ans, elle a passé la tant redoutée expertise de l'OCN. C'est l'occasion de remercier les bénévoles qui sont venus prêter main forte, ainsi que les sponsors qui nous ont offert leurs services ou du matériel. Merci donc aux entreprises Avenir Peinture Sàrl, Garage Frossard, Bourguet Mécanique SA, Wydler SA et Schreder pour leur soutien !



Le « 1615 » est désormais paré pour se déplacer en toute sécurité et en toute légalité sur les routes de notre région lors des manifestations de la SENEK, mais également celles d'autres sociétés ou de particuliers, car oui, il est désormais à louer ! N'hésitez donc pas à en parler dans vos réseaux. Vous offrirez ainsi un revenu supplémentaire à la SENEK qui bénéficiera directement aux écoliers et à leurs familles.

Pour plus d'information, contactez-nous via le formulaire de notre site web : <https://www.senec.ch/contact>.

LES SENIORIALES

Les premières se sont déroulées les mercredis 3 et 17 mai derniers, de 14 à 17 h 00, et ont réuni à chaque fois une quinzaine de personnes, y compris les organisateurs.

Ces deux après-midis ont été consacrés aux jeux, le jass surtout.

Concernant les souhaits émis lors de la rencontre du 17 janvier, le Conseil communal a adressé aux aînés un document intitulé « Bénévolat entre Seniors », leur permettant de faire part de leur envie et disponibilité pour les transports, l'accompagnement à la déchetterie, l'aide pour les courses etc.

C'est avec satisfaction que nous avons reçu plusieurs réponses, qui seront traitées afin de répondre aux différentes demandes et dont vous serez tenus au courant.

Un cours de mobilité est organisé par Pro Senectute Fribourg. Tous les détails sont dans l'illustration ci-contre, ainsi que la procédure d'enregistrement (avant le 14 septembre 2023).

LUCIEN MOGNETTI



rundum

être & rester mobile



Cours de mobilité à Châtel-St-Denis

28 septembre 2023, 13h30 à 17h00
Salle de l'Aigle, Administration Communale, Av. de la Gare 33

Dans ce cours **gratuit**, des spécialistes des transports publics et la Police vous transmettent des informations et des astuces utiles pour faciliter votre mobilité quotidienne. Grâce à la théorie et aux exercices pratiques, vous restez mobile de façon indépendante, à pied et avec les transports publics.

Vous apprendrez à

- utiliser intelligemment les TP: en route de manière sûre et détendue
- utiliser les distributeurs de billets: choisir le bon billet, simplement et rapidement
- découvrir du nouveau: faire la connaissance des possibilités numériques
- éviter les risques: sans accident ni chute dans les TP et la circulation routière
- combiner les moyens de transport: en bus, train et à pied jusqu'à votre destination

A observer

Le cours se déroule par tous les temps. Il est recommandé de porter des vêtements appropriés. Le cours se termine à la gare de Châtel-St-Denis.

Inscription (délai: 14 septembre)

Pro Senectute Fribourg
026 347 12 93 ou sportetformation@fr.prosenectute.ch
Il est recommandé de s'inscrire à temps.





Outre les hêtres et les épicéas au sol tapissé d'aspérules, de lamiers jaunes, d'herbes à Robert, de myosotis et d'autres végétaux formant la strate herbacée, le bois des Corbes offre des biotopes humides où se développent faune et flore aquatiques. Le promeneur pourra y croiser le ruisseau des Communs — *rio dè Kemon* en patois — rebaptisé en ruisseau de Pra Chermin (Figure 5).



Fig. 5 : Le ruisseau de Pra Chermin (conduites de canalisation, vue du haut — sous en pont, vue du bas).

Il rejoint la Broye comme le montre la carte de Riediguer (Figure 1). De bric et de broc, parfois sous terre, sa revitalisation est pendante. Le promeneur pourra aussi croiser un de ses affluents, le ruisseau des Terreaux (Figure 6), sous terre en amont du bois, sous *La Coutaz* et en provenance du pré des Terreaux.

À l'est du bois débute la zone agricole avec *La Coutaz* (la Côte en patois), parcelle coïncée entre le bois et la Broye dont la rive gauche est flanquée d'éboulis et creusée de ravines, d'où l'appellation du lieu-dit *La Ravené* (Figure 7).



Fig. 6 : Le ruisseau des Terreaux.



Fig. 7 : La Coutaz. À l'arrière-plan, la ripisylve de la Broye au lieu-dit La Ravené (l'éboulis, la ravine).

Plus au sud se succèdent les prairies dont le praz des Terreaux, terreaux désignant les rigoles creusées pour assainir un terrain humide (Figure 8).

C'est de là que partait, avant d'être recouvert dans sa partie amont, le ruisseau des Terreaux qui aboutit aux Corbes.



Fig. 8 : Les bois des Corbes (à gauche de la photo), les Terreaux (rigoles creusées juste après le verger) et le Tsalé (à droite sur le cliché).



ÉCOLE DE BOSSONNENS – PRÉSENTATION DE NOS ENSEIGNANTS

CARINE THÉRAULAZ

À partir de ce numéro, Bosson'Info vous présente les enseignants travaillant dans notre école. Nous avons déjà fait cette démarche il y a quelques années mais depuis de nombreux changements, il paraît opportun de faire une mise à jour.

Alicia Maillard

Alicia Maillard est âgée de 26 ans. Elle apprécie passer du temps avec sa famille et ses amis ainsi que le ski, les voyages et la nature. Professionnellement, elle enseigne à l'école de Bossonnens à 80 % depuis le début de l'année scolaire 2022/2023. Auparavant, elle a enseigné une année à l'école primaire d'Ursy.

Avant d'être enseignante, Alicia a débuté une formation comme éducatrice. Elle a effectué une maturité sociale puis commence la Haute école de travail social en emploi. Durant sa première année de formation, elle constate que le métier ne remplit pas toutes ses attentes professionnelles et décide de se former comme enseignante, profession à laquelle elle avait déjà songé petite. Ainsi effectue-t-elle une maturité pédagogique puis part trois mois à Berlin pour apprendre l'allemand, sa branche redoutée ! Elle revient en Suisse pour effectuer la formation à la Haute école pédagogique de Fribourg. Son expérience dans le social lui sert tous les jours et c'est un bon complément à la formation d'enseignante.

Dans son métier, elle apprécie particulièrement les échanges et moments de partage avec les enfants. Sa branche préférée est les mathématiques. En revanche, le côté administratif est ce qu'elle apprécie le moins. De son point de vue, Alicia aurait apprécié d'être mieux préparée à la charge administrative durant ses études. En effet, lors des stages professionnels, cette partie du métier n'est pas forcément abordée comme il s'agit d'un stage et que la durée est souvent courte.

Alicia a postulé à Bossonnens un peu par hasard mais elle avait eu de bons échos de l'école. Elle espère pouvoir y rester quelques années ! Elle apprécie particulièrement l'ambiance avec les collègues de travail basé sur l'échange et les discussions.

Lorsqu'on lui demande ce qu'elle aimerait voir changer dans sa profession, Alicia répond qu'elle a l'impression qu'une partie de son travail est d'éduquer et non uniquement d'enseigner. Des élèves lui ont déjà parfois manqué de respect mais il ne s'agit pas de débordements tels que ceux vus ces derniers mois dans les journaux.

Elle apprécie l'attitude de l'école qui est ouverte aux changements. Dans sa classe, elle a pu en partie mettre en œuvre les principes d'une classe flexible. C'est-à-dire que les élèves n'ont pas de places attribuées et plusieurs types d'assises sont à disposition. Les tables sont disposées en îlot ou de façon isolée. Cette technique a notamment pour but de relancer la concentration mais également de responsabiliser l'élève. C'est à lui qu'il incombe de trouver une place qui lui convienne avec la chaise adéquate. Elle avoue que la

méthode ne convient pas à tous. L'année dernière, elle avait dû revenir à un modèle d'enseignement « classique » en cours de route car les élèves prenaient trop de temps à trouver leur place. Cette année cela se passe bien. C'est là également le cœur du métier, s'adapter aux élèves présents dans la classe.

Sa classe ne répond pas à tous les critères d'une classe flexible. Il faudrait pouvoir travailler plus en ateliers et avec des travaux par petits groupes. Alicia souhaiterait pouvoir essayer le co-enseignement. Elle imagine cette façon d'enseigner à la méthode appliquée en 1 et 2 H où les enseignantes sont en binômes sur la journée. Cette méthode aurait par exemple pour avantage de mieux gérer les différences de niveaux entre les élèves.

Son meilleur souvenir d'enseignement se lit sur la durée ; il s'agit de voir l'évolution des élèves et de les voir apprendre. Elle souligne les importants progrès effectués par les élèves de 3 H qui en une année apprennent notamment à lire, écrire et calculer ! Elle apprécie également les sorties scolaires car elles lui permettent de découvrir ses élèves dans un autre cadre.

Concernant la vie de l'établissement, comme mentionné plus haut, elle aime l'ambiance de travail de l'école. Bossonnens est aussi une petite structure, ce qui permet un suivi de chaque élève et d'avoir un lien qui lui semble plus fort entre les classes. Auparavant, elle enseignait dans une école plus grande. Alicia relève qu'il y avait beaucoup d'échanges entre enseignants du même degré car il y avait chaque fois plusieurs classes d'une même année alors qu'à Bossonnens chaque enseignant prépare son programme. Des idées sont appliquées à l'ensemble de l'établissement comme le message clair et la mise en projet. Alicia trouve ces projets intéressants car cela donne un fil conducteur aux élèves mais il s'agit également d'un repère d'une classe à l'autre. De plus, ces projets liés à l'établissement n'entravent en rien la créativité de l'enseignement, il s'agit « uniquement » d'un cadre pédagogique. Alicia tient à remercier Carole Rody, la directrice de l'établissement, notamment pour son soutien dans les divers projets et les échanges.

Lauriane Zbinden

Lauriane a 29 ans et travaille à 50 %. Elle enseigne dans la classe des 3 Hb avec Jane Püntener.



Enseignante est la première formation de Lauriane quand bien même il y a eu quelques méandres pour y arriver ! Elle a effectué deux séjours en Allemagne notamment pour acquérir les compétences suffisantes en allemand. Pour elle, il n'a pas été de tout repos de trouver un poste dans l'enseignement. Lauriane termine son HEP dans le canton de Vaud en 2019. En riant elle indique les nombreuses différences entre le canton de Fribourg et Vaud jusqu'aux acronymes des différents



interlocuteurs autour de l'enseignement ! On y perdrait son patois ! Jusqu'à la rentrée 2022, Lauriane effectue des remplacements de congé maternité. C'est ainsi qu'elle arrive à Bossonnens un peu par hasard pour un remplacement. À la suite de quoi une place se libère, elle postule et elle est engagée à son plus grand bonheur. Lauriane souligne une ambiance ultra chaleureuse entre les collègues de l'établissement. Elle indique avoir eu le sentiment de faire partie de l'équipe très rapidement et apprécie la bienveillance omniprésente au sein de l'équipe.

Dans son enfance, Lauriane aimait faire la classe à ses cousins ! Plusieurs membres de sa famille sont d'ailleurs enseignants et mis bout à bout ces éléments tracent sa vocation. Voir un enfant s'émerveiller devant son apprentissage la touche particulièrement. Le degré 3 – 4 H lui convient bien car l'émerveillement est présent à de nombreuses occasions.

Lauriane souligne également que par rapport à l'enseignement en 1 et 2 H, elle aime construire des cours plus structurés. Comme ses collègues, elle regrette l'aspect administratif de la profession. Lauriane soulève également la question des évaluations. Le système actuel se base sur un moment T plutôt que sur l'évolution de l'enfant.

Elle aime enseigner les mathématiques et est heureuse de pouvoir co-enseigner le bricolage et le dessin. Lauriane estime qu'il est difficile d'évaluer des compétences dans un domaine créatif. En effet nous ne sommes pas tous égaux face à la créativité et au talent ! Dans la vie privée, Lauriane joue au volley et s'intéresse au corps humain notamment le fonctionnement de l'anatomie et de la musculature.

De sa scolarité, Lauriane garde un bon souvenir d'une sorte de système de parrainage ou des binômes étaient constitué entre les grands et les petits. Cela responsabilisait les premiers et émerveillait les seconds d'avoir leur attention. Dans cette même perspective, elle trouve génial que l'établissement propose des activités communes à tous.

Elle indique que lors d'un stage, plusieurs bricolages avaient été proposés. Chaque élève avait pu choisir celui qu'il souhaitait réaliser et ainsi le bâtiment dans son entier avait été mélangé. Ces échanges apportent beaucoup à tous les acteurs de ces journées. Quand bien même il serait quasiment irréalisable de brasser les âges et les degrés en permanence, elle apprécie qu'ils aient ponctuellement lieu.

L'intégration de deux degrés dans une seule et même classe sera tout nouveau pour elle. Ce projet vise notamment à décroïsonner l'enseignement par la création d'ateliers dans divers espaces – bien entendu les élèves restent toujours sous la surveillance d'un enseignant. L'enseignement est ainsi plus dynamique et les outils à disposition de l'apprentissage plus nombreux ce qui est un grand avantage pour les élèves.

Bien que sa carrière n'en soit qu'à ses débuts, Lauriane avait été touchée lorsque l'ensemble d'une classe avait été émue de la voir partir lorsqu'un stage touchait à sa fin. Pour elle cela démontrait le bon travail accompli avec eux.

Lauriane apprécie particulièrement les événements organisés par la SENEK. Dans le cadre de ceux-ci, parents et enseignants se rencontrent dans un cadre festif avec une ambiance bon enfant empreinte de respect et, on ne va pas se le cacher, de rires !

AGGLOMÉRATION RIVELAC

Mardi 2 mai dernier, la population bossonnenoise a été invitée à une soirée d'information, relative au projet d'agglomération Rivelac, favorisant une collaboration entre communes et cantons pour planifier et réaliser des projets d'aménagement du territoire.

M^{me} Anne-Lyse Menoud, syndique, a ouvert la séance à 20 h 15 en souhaitant la bienvenue aux citoyennes et citoyens présents, aux trois co-présidents de l'Agglo Rivelac (messieurs Roland Mesot, Pierre-Alain Karlen et madame Elise Kaiser, excusée car retenue dans une autre séance), ainsi qu'à madame Corinne Marghalan Ferrat, directrice.

La structure d'agglomération est une structure intercantonale composée de 13 communes vaudoises et 5 communes fribourgeoises (Châtel-St-Denis, Remaufens, Attalens, Granges et Bossonnens). Dès lors sa particularité est d'être soumise à deux bases légales différentes.

C'est un outil fédéral d'aménagement du territoire, comprenant urbanisation, mobilité, paysage et environnement.

LUCIEN MOGNETTI



Des projets d'agglomération peuvent être déposés tous les 4 ans. 54 sont annoncés pour la 5^{ème} génération (PA5). Ils doivent être déposés en 2025 auprès de la Confédération ; l'examen par cette dernière durera environ 2 ans.

Les mesures PA5 déposées par les communes fribourgeoises seront réalisées en coordination avec le Plan directeur régional de la Veveyse (PDR) .

Concernant Bossonnens, le déplacement de la gare est une mesure « phare » du projet agglomération 5^{ème} génération (PA5).

Ce déplacement nécessitera l'aménagement d'une nouvelle interface multimodale qui pourra bénéficier d'un soutien financier de 30 à 40 %. La planification de cette mesure est très importante.

Diverses études sont déjà en cours. L'administration communale est à votre disposition au 021 947 44 88.



MOBYGO

Basée à Bossonnens, Mobygo Sàrl est une société qui promeut la mobilité électrique pour les véhicules à deux roues. Elle conçoit et vend des trottinettes, des vélos, des scooters et même des motos.

Cyrille Colliard est originaire de Châtel-St-Denis. Constatant que l'offre de véhicules deux roues en Suisse était finalement partout la même et souvent moins diversifiée que dans certains pays pionniers comme la Chine ou les Pays-Bas, il décide de se lancer dans la création et la conception de ces véhicules, les réunissant tous sous un même toit. La mobilité actuelle avec des véhicules de plus en plus gros sur des routes de plus en plus encombrées atteint ses limites. Les petits véhicules légers, électriques utilisent beaucoup moins de place, leur construction a un impact écologique bien plus léger et la consommation d'énergie est beaucoup plus limitée. De plus, par exemple avec la trottinette, ils permettent de lier transports publics et mobilité individuelle.

Ainsi est née la société Mobygo Sàrl en 2020. Cyrille Colliard ne s'est pas lancé à la légère. Dès 2017, avec la collaboration de son épouse, chinoise, il s'est mis à la recherche des meilleurs produits, a effectué de nombreux tests afin de connaître les meilleurs composants et de trouver des fournisseurs fiables. Comme pour presque toutes les marques, les véhicules sont fabriqués en Chine. Les vélos sont cependant bien créés et conçus à Bossonnens. Les locaux se sont immédiatement révélés trop petits. L'enseigne dispose d'un magasin à Bulle et d'un autre à Lausanne. Elle compte aussi cinq revendeurs dans diverses villes de Suisse romande. Le site www.mobygo.ch donne une multitude d'informations utiles sur la société.

Le produit actuellement le plus vendu est la trottinette. Ce véhicule est relativement nouveau, mais c'est bien plus qu'une mode passagère. Il s'agit réellement d'un nouveau mode de transport. La trottinette est idéale pour se rendre au travail. Son autonomie varie de 30 à 70 kilomètres. On peut de plus sans problème l'embarquer dans la majorité des transports publics. Des panneaux réglementant son utilisation commencent à apparaître le long de

CHRISTOPHE MONNARD



nos routes où la vitesse est limitée à 20 km/h. Il est indispensable d'utiliser un véhicule homologué. Dans le cas contraire, les assurances n'interviennent pas en cas de sinistre. Certains engins peuvent atteindre 100 km/h. Leur usage est réservé aux circuits ou éventuellement aux places privées. Une réglementation concernant par exemple le port du casque (lumineux ?), l'éclairage, une éventuelle immatriculation devient nécessaire afin de pérenniser son développement et son utilisation.

Mobygo vend aussi de nombreux vélos électriques. Ceux-ci sont conçus à Bossonnens et correspondant à la réglementation suisse. Par exemple, la puissance des moteurs est limitée à 250 W en Europe mais à 500 W en Suisse. Deux marques sont produites : Mobygo qui veut accompagner au mieux l'évolution vers la mobilité durable et X02 pour des véhicules à vocation sportive. Ils peuvent être équipés de grandes batteries, jusqu'à plus de 1000 Wh.

Le secteur scooters et motos en est à ses débuts. Ces véhicules sont cependant intéressants. Ils sont bien sûr silencieux, ont une autonomie jusqu'à 200 kilomètres et dépassent les 100 km/h en vitesse de pointe.

Acheter chez Mobygo, c'est recevoir des conseils pour choisir l'engin le plus adapté à ses besoins. Pour aller au travail, vaut-il mieux utiliser un vélo, un scooter ou une moto ? Chaque situation est différente et mérite réflexion. C'est aussi avoir des délais de livraison courts, souvent un jour, rarement plus d'une semaine et c'est encore la certitude de posséder un véhicule réparable, même pour la trottinette électrique premier prix à 544.- francs. Ce n'est pas toujours le cas avec des produits achetés sur le net. C'est encore avoir un choix de véhicules possédant les avantages autorisés par la législation suisse, avec des prix tout à fait compétitifs.

mobygo

Cyrille Colliard et ses véhicules



ASSEMBLÉE COMMUNALE

Citoyennes et citoyens ont été conviés à une séance du législatif communal, le lundi 22 mai 2023, à la salle polyvalente de du bâtiment scolaire.

M^{me} Anne-Lyse Menoud, syndique, ouvre la séance à 20 h 05 et après l'information relative à l'enregistrement des débats, excuse M. Benoît Genoud, secrétaire communal, devenu papa d'un petit Élie.

Les scrutateurs nommés, M^{me} Fabienne Pillier et M. Laurent Dorthe, dénombrent 57 personnes habilitées à voter.

Au point n° 1 de l'ordre du jour, le procès-verbal de la séance du législatif de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

Par la voix de M. Bruno Fischetti, conseiller en charge des finances, une baisse du taux fiscal communal, de 93 à 90 % est proposée au **point n° 2**, grâce au bon résultat réalisé et à la bonne situation financière de la Commune, cette diminution prenant effet au 1^{er} janvier 2022. Le rapport de la commission financière recommandant son acceptation, l'assemblée approuve cette modification à l'unanimité.

Le grand argentier communal passe ensuite en revue les comptes 2022 au **point n°3** de l'ordre du jour, établis pour la première fois selon le modèle harmonisé MCH2. Ceux de fonctionnement se bouclent avec des recettes s'élevant à Fr. 7'233'111 pour des charges qui se montent à Fr. 6'019'557, d'où un excédent de

LUCIEN MOGNETTI



produits de Fr. 1'213'554. Les comptes d'investissement présentent un excédent de produits de Fr. 69'714, les produits s'élevant à Fr. 173'702 contre Fr. 103'988.

Au terme de la présentation, le boursier communal M. Jean-Pierre Vaucher donne lecture du rapport de l'organe de contrôle et M. Daniel Bornoz, celui de la commission financière dont il est le président. Le législatif est ensuite invité à se prononcer, les comptes communaux pour l'année 2022 sont approuvés à l'unanimité.

Un investissement complémentaire pour l'année est ensuite proposé au législatif, il consiste en l'assainissement de l'installation électrique et des luminaires de l'école, à savoir le passage à la technologie LED. Cette dépense de l'ordre de Fr. 150'000.00 sera financée par les liquidités courantes. Dans son rapport, la commission financière recommande au législatif d'approuver cette dépense, ce qui est fait à la majorité et deux abstentions.

Une information relative à la diminution de la taxe sur l'épuration fait l'objet du **point n° 5** de l'ordre du jour. Elle consiste en une baisse de 30 centimes par m³ d'eau consommée et de 20.00 sur la taxe équivalent habitant. L'IBUS – indice brut de l'utilisation du sol – passe d'autre part de 0,8 à 1,0. L'administration communale se tient à disposition pour toute information à ce sujet.

Le présent compte-rendu n'est pas exhaustif. Le procès-verbal sera disponible sur le site internet bossonnens.ch et auprès de l'administration lorsqu'il aura été rédigé.



PROJET PERSÉIDES, NUIT DU 12 AU 13 AOÛT 2023

Pour la cinquième année consécutive, l'association « Projet Perséides » invite les communes à prendre part à une action d'extinction de l'éclairage artificiel dans la nuit du 12 au 13 août 2023.

Le Conseil communal a décidé de participer à cette initiative et nos luminaires seront éteints à cette occasion durant toute la nuit dans tout le village (excepté le long de la route cantonale et les passages piétons).

Cette date est celle du maximum d'une des plus belles pluies d'étoiles filantes : les Perséides. Un spectacle malheureusement en grande partie masqué par la pollution lumineuse. L'action vise ainsi à offrir à toutes et à tous, au moins une fois dans l'année, la possibilité d'admirer notre galaxie et de se réapproprier les mystères de la nuit.

En 2022, plus de 140 communes ont répondu à l'appel. Cette année et pour la première fois, le périmètre des communes contactées s'étend à l'ensemble de la Romandie. Les organisateurs espèrent pouvoir en réunir une grande partie dans cette initiative pour avoir un réel impact sur la visibilité du ciel.

COMMUNE DE BOSSONNENS



Pour votre information, le remplacement de l'éclairage public par des lampes LED a été fait au mois de juin et est terminé.



CHASSE AUX ŒUFS

L'après-midi du samedi 8 avril, l'Office du tourisme aidé par quelques membres du Conseil communal a organisé à la Cabane Forestière une chasse aux œufs.

Après avoir caché œufs et lapins en chocolat aux alentours de la cabane, M^{me} Comisetti a accueilli parents et enfants pour leur souhaiter la bienvenue et leur donner quelques informations sur les origines de cette coutume.



Puis le départ de la chasse est donné sous un beau soleil ! Le périmètre est partagé en deux. Un côté pour les enfants jusqu'à 5 ans et l'autre pour les plus grands. Ainsi tous ont pu trouver de quoi se faire plaisir.



JÉRÔME JOURDAN



À peine heure plus tard, une centaine de parents et enfants avaient tous le sourire. L'heure pour chacun de partager un moment de convivialité et quelques boissons et biscuits en comparant son butin.



Vivement Pâques 2024.





ACCUEIL DE NOS NOUVELLES CONSEILLÈRES COMMUNALES

MARZIEH MOATAMENI

Une seule liste comportant le nom de deux candidates ayant été déposée dans les délais impartis, mesdames Myriam Müller et Magalie de Preux ont été proclamées élues conseillères communales, conformément à l'article 97 de la loi du 6 avril 2001 sur l'exercice des droits politiques.

Myriam Müller, âgée 53 ans, est mariée et mère d'une fille de 14 ans. Elle travaille aujourd'hui dans la finance. Elle et sa famille sont domiciliées dans la commune de Bossonnens depuis 2006. Son rôle et sa mission en tant que conseillère communale débiteront dès le 1^{er} juillet 2023.



Magalie de Preux, âgée de 31 ans, est mariée et mère de deux petits garçons. Elle est nutritionniste, micro-nutritionniste et auteure culinaire. Elle habite dans le village de Bossonnens depuis 15 ans. Elle prendra officiellement ses fonctions en tant que conseillère communale dès le 1^{er} juillet 2023.



Toutes les deux se réjouissent de s'engager pour la collectivité publique. La rédaction transmet ses plus sincères félicitations pour leur élection en qualité de membre du Conseil communal. Nous les remercions pour leur investissement et leur souhaitons beaucoup de plaisir et de satisfaction dans l'accomplissement de ce nouveau mandat.

CINÉMA OPEN AIR À BOSSONNENS LE 21 AOÛT (SITE DE L'ÉCOLE)

Pour marquer la fin des vacances scolaires, la Commune se réjouit d'offrir à l'ensemble de ses citoyen.ne.s une soirée de cinéma en plein air (entrée gratuite), alliant le divertissement, la convivialité et la solidarité.

Une petite restauration (p. ex. planchettes) sera organisée par la SENEK. Vous êtes dès lors tou.te.s chaleureusement convié.e.s à venir vous restaurer et à partager le verre de l'amitié dès 19 h 30. Une cinquantaine de transats seront à disposition. Pour compléter les places assises, nous vous invitons à emporter avec vous de quoi vous installer confortablement (coussins, couverture, chaise pliable, etc.) pour profiter de la séance cinéma qui débiterà à 20 h 30. Le film choisi « Mamma Mia! » est tout public !

Cet événement intitulé « les communes font leur cinéma » est organisé par l'« Association ADN projet », qui a pour but de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes adultes en rupture de formation. En créant cette activité de cinéma itinérant en plein air, l'Association ADN projet, soutenue par l'Etat, a souhaité amener le cinéma là où l'infrastructure n'existe pas, tout en revenant aux origines du spectacle cinématographique, à l'art forain. Quelle belle initiative !

En cas de mauvais temps, l'événement sera reporté au dimanche 10 septembre 2023 dès 17 h 30 (séance à 18 h 30). Un tout ménage comprenant toutes les informations vous sera adressé durant l'été.



CHANGEMENT AU SEIN DE LA RÉDACTION

Entrée en mai 2019 au *Bosson'Info*, notre jeune rédactrice Nina Sager a décidé de quitter le journal à la fin de ce numéro, afin de privilégier ses études à l'université de Fribourg.

Nous remercions Nina pour son active participation à l'élaboration du *Bosson'Info* et nous lui souhaitons une pleine réussite pour ses prochaines études.

Pour la remplacer nous accueillons Marzieh Moatameni, domiciliée depuis peu à Bossonnens, et qui a accepté de rejoindre notre équipe. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

DOMINIQUE WAVRANT



**DU 14 AU 17
AOÛT 2023**

@AOÛT

UN AIR DE VACANCES SUR LA RIVIERA

DE 14H30 À 18H30, ACCUEIL LIBRE TOUT PUBLIC
ACTIVITÉS LUDIQUES, ARTISTIQUES ET CRÉATRICES

CHÂTEL-ST-DENIS.

Pl. de l'Ancienne Gare
Pl. d'Armes 15

**ACTIVITÉS GRATUITES
PAR SOLEIL ET PLUIE !**

POUR LE PROGRAMME COMPLET
WWW.LA-TOUR-DE-PEILZ.CH

Un projet régional d'animation socioculturelle pour les familles de la Riviera vaudoise





LUCIEN MOGNETTI

PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL (PAL)

Le Conseil communal a convié les citoyennes et citoyens de la commune de Bossonnens à une soirée d'information sur l'avancement de la révision générale du PAL, mardi 25 avril à 20 h 00 à la salle polyvalente de l'école.

M^{me} Anne-Lyse Menoud, syndique, a ouvert la séance à 20 h 05 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux représentants du bureau Urbaplan, chargés du dossier.

S'en suit une présentation détaillée sur écran, au cours de laquelle il est répondu aux questions des participants-es.

Le plan d'aménagement local (PAL) est un instrument de planification et de développement urbanistique élaboré dans le respect du plan directeur régional (PDR) et du plan directeur cantonal (PDCant). Sa révision, initiée en 2006 déjà, a été freinée par l'entrée en vigueur de la nouvelle LAT (Loi sur l'aménagement du territoire) et le moratoire sur les zones à bâtir. Il a fallu également tenir compte du projet de déplacement de la gare, par les TPF, entre son emplacement actuel et le centre sportif, ce qui n'était pas prévu lors de la constitution du dossier.

Le PAL de la commune de Bossonnens et les documents l'accompagnant, soit le règlement communal d'urbanisme (RCU), le plan directeur communal (PDCom), le plan d'affectation des zones (PAZ) et le plan communal des énergies (PCEn), ont dû être rendus conformes aux conditions d'approbation.

Dans cette dernière mise à l'enquête, on trouve entre autres les suppressions partielles des mises en zone des art. 83 RF (Peireivuat) et 30 RF (Les Clos). Un nouveau périmètre à prescriptions particulières a dû être ajouté à la zone résidentielle faible densité (ZRFD) située au sud-est de la commune (Au Pra) afin de conserver une hauteur totale des constructions à 8.50 m, tel que prévu.

Pour les secteurs situés hors de la desserte C en transports publics, l'indice brut d'utilisation du sol (IBUS) a dû être adapté, selon les dispositions cantonales : 0.6 pour les habitations individuelles et 0.7 pour les habitations individuelles groupées.

Le dossier a été mis à l'enquête le 12 mai 2023, pour une durée de 30 jours. L'approbation, par le Canton, de ces dernières adaptations aux « conditions d'approbation » devrait avoir lieu en 2024.

SERVICE SOCIAL DE LA BASSE-VEVEYSE

Le service social régional de la Basse-Veveyse est à disposition de la population des quatre communes de la Basse-Veveyse, soit d'Attalens, de Bossonnens, de Granges (Veveyse) et de Remaufens. Il met en œuvre les dispositions de la Loi sur l'aide sociale du canton de Fribourg (LASoc) qui a pour but de favoriser l'autonomie et l'intégration sociale des personnes dans le besoin.

La loi prévoit trois axes :

- l'aide personnelle : au travers d'une écoute lors d'un entretien, l'assistante sociale transmet l'information selon la situation, conseille la personne dans le besoin et l'oriente si nécessaire auprès des services compétents,
- l'aide matérielle : il s'agit d'une prestation allouée en espèces ou sous la forme d'un contrat d'insertion sociale,
- la prévention : elle comprend toute mesure permettant d'éviter le recours à l'aide personnelle ou l'aide matérielle.

Le service social est également compétent pour établir des attestations d'indépendance financière demandé par le Service de la Population et des Migrants pour l'octroi ou le renouvellement des permis de séjour, ainsi que lors de demande de naturalisation.

Organisation et fonctionnement

Le service social de la Basse-Veveyse est composé de deux assistantes sociales et d'une secrétaire comptable, toutes trois à temps partiel.

Les demandes sont examinées, en toute confidentialité, par les assistantes sociales lors d'entretiens en présentiel dans les bureaux du service.

Lors de demande d'aide financière, un dossier doit être constitué et

COMMUNE DE BOSSONNENS



présenté à la Commission sociale de la Basse-Veveyse qui a autorité pour décider de l'octroi d'une aide matérielle, ainsi que de la suspension ou la réduction de l'aide financière.

La Commission sociale est composée de conseillers communaux représentant les quatre communes de la Basse-Veveyse. Elle veille au bon fonctionnement du service social.

Conditions d'octroi d'une aide financière et remboursement

L'aide sociale est qualifiée de l'ultime filet de sécurité du système de sécurité sociale. Elle a pour but d'assurer le minimum vital tel que prévu par la LASoc (Loi sur l'aide sociale) en attendant que la personne retrouve une indépendance financière.

L'aide sociale est complémentaire à d'autres assurances privées ou publiques. Elle intervient parfois en attendant la détermination d'une assurance, telle que l'assurance invalidité ou l'assurance chômage. Elle est calculée en fonction de la taille du ménage et du nombre de personnes aidées. Elle se réfère à des forfaits qui couvrent l'entretien, le loyer, les frais médicaux, ainsi que certaines prestations circonstancielles. Le montant octroyé diffère donc d'une situation à l'autre.

Sur le canton de Fribourg, l'aide sociale est remboursable dès le moment où la personne ayant perçue une aide financière est revenue à meilleure fortune. Elle constitue donc une dette sociale.

Comment nous joindre ?

Les entretiens sont sur rendez-vous uniquement, par téléphone au 021 947 48 88 les lundi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 30, ainsi que les mardi et mercredi de 13 h 30 à 16 h 00,

ou par courriel à l'adresse : info@ssrbv.ch.



HISTOIRE D'EAU

Quand les canalisations prennent de l'âge, on les remplace pour éviter les fuites et les eaux claires parasites !

Les problèmes liés aux canalisations d'eau peuvent être limités et ne concerner qu'une ou deux maisons comme décrit précédemment (Bosson'Info n° 65). En l'occurrence, le chantier était nettement plus important et le trafic routier en provenance de la route d'Oron et à destination de la route de l'Industrie était détourné. Détournement rendu d'autant plus difficile que l'accès à l'essencerie locale (appellation sénégalaise pour désigner une station-service) fut maintenu durant tous les travaux.



Comme de coutume, les travaux ont été réalisés par les deux entreprises locales, Coquoz Constructions SA pour le génie civil et H & M Dorthe Sàrl pour la partie sanitaire. Il s'agissait de remplacer une canalisation vétuste, placée il y a plus de 50 ans. Résultat pratique : une tranchée longue de quelque 85 mètres et profonde d'environ 1.20 mètre, un chantier qui a duré deux semaines et une nouvelle canalisation de 12.5 cm de diamètre.

HENRI ANDRÉ



RÉSULTAT DU CONCOURS

Dans le précédent numéro, nous vous avons demandé quel était l'utilité de cet objet, à quel endroit le trouvait-on et comment le désignait-on ?

Parmi les réponses reçues, celle de M^{me} Marie-Antoinette Cottet est la plus complète. Elle gagne donc un bon à faire valoir auprès du salon de coiffure « Les Enfants Terribles ».

Les réponses sont les suivantes :

Désignation : pierre à cupules

Localisation : ruines du château, proche du canapé forestier

Utilisation : Selon Wikipédia, on ne connaît que rarement la fonction de ces pierres, ayant servi par exemple de mortier, de crapaudine, de tour de potier, ou encore à l'extraction de poudre de roche à laquelle on attribuait des vertus curatives.

Sur le site des vestiges du château de Bossonnens, ces pierres auraient probablement servi à la construction, les blocs étant débités à l'aide de coins en fer, après les avoir entaillés.

Dans ce contexte, il semble bien que ce soit l'explication la plus plausible quant à l'utilité des pierres à cupules que l'on trouve sur le site des vestiges médiévaux de notre village.





INFORMATION A LA POPULATION

NOUVELLE CONSTITUTION DU CONSEIL COMMUNAL DE BOSSONNENS

Suite aux démissions de madame Anne-Lyse Menoud et de monsieur Bruno Fischetti et à l'élection de mesdames Myriam Müller et Magalie de Preux, le Conseil communal s'est reconstitué comme suit :

- **ADMINISTRATION – PERSONNEL - ECONOMIE – ECOLE – POLICE - DOMAINES**
M. Jérôme JOURDAN *Suppléante : M^{me} Myriam Müller*
Syndic
☎ 079 414 93 45
Adresse courriel : jerome.jourdan@bossonnens.ch
- **ROUTES – SERVICE DE VOIRIE – PLACES PUBLIQUES – ADDUCTION D'EAU - EPURATION**
M. Marcos PIRES MENDES *Suppléant : M. Yves Martin*
Vice-Syndic
☎ 076 386 55 14
Adresse courriel : marcos.pires@bossonnens.ch
- **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – CONSTRUCTIONS - FORETS - FEU**
M. Predrag STAMENKOVIC *Suppléante : M^{me} Sabine Comisetti*
☎ 078 655 11 30
Adresse courriel : predrag.stamenkovic@bossonnens.ch
- **FINANCES - JURIDIQUE – CULTURE & SPORTS**
M^{me} Sabine COMISETTI *Suppléant : M. Marcos Pires Mendes*
☎ 079 280 46 20
Adresse courriel : sabine.comisetti@bossonnens.ch
- **STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE – JEUNESSE - INFORMATIQUE**
M. Yves MARTIN *Suppléante : M^{me} Magalie de Preux*
☎ 079 213 33 62
Adresse courriel : yves.martin@bossonnens.ch
- **SANTE PUBLIQUE – AFFAIRES SOCIALES – CIMETIERE ET CULTE**
M^{me} Myriam MULLER *Suppléant : M. Jérôme Jourdan*
☎ 076 369 33 20
Adresse courriel : myriam.muller@bossonnens.ch
- **ENVIRONNEMENT – GESTION DES DECHETS - INFORMATION – ENERGIE - PROTECTION CIVILE**
M^{me} Magalie de PREUX *Suppléant : M. Predrag Stamenkovic*
☎ 079 380 26 10
Adresse courriel : magalie.depreux@bossonnens.ch



JOURNAL COMMUNAL AU 19 JUIN 2023

CARNET ROSE

Ramadani , Luan et Amir fils de Sabrina et Defrim Ramadani	nés le 9 mars 2023
Corboz , Ezra fils de Laeticia Corboz	né le 28 mars 2023
Bussard , Luca fils de Loren Tâche et Jeremi Bussard	né le 11 avril 2023
Vaucher , Judith fille de Sarah et Robin Vaucher	née le 29 avril 2023
Gerhard , Alice fille de Maxime Gerhard et Anouchka Giusarma	née le 19 mai 2023
Bolay , Ian et Sacha fils de John et Anissa Bolay	nés le 2 juin 2023

ANNIVERSAIRES PARTICULIERS

80 ans	Madame Francine Matthey	née le 21 juillet 1943
90 ans	Monsieur Luis Duran Pascual	né le 1 ^{er} août 1933
90 ans	Monsieur Johann Eichenberger	né le 24 août 1933

AGENDA DES MANIFESTATIONS

7 juillet	Fête de fin d'école (SENEC)	Bossonnens
16-20 août	26 ^{ème} Giron des Jeunesses Veveysannes	Tatroz
19 et 20 août	44 ^{ème} marche populaire	Attalens
21 août	Cinéma Open Air (école)	Bossonnens
31 août, 1 et 2 septembre	Fête sur l'alpage	Granges
30 septembre	Repas de soutien (SENEC)	Bossonnens

L'Union des Sociétés d'Attalens regroupe 45 sociétés actives sur le territoire de la Veveyse. Elle présente ses membres, contacts, ainsi que le calendrier annuel des manifestations (lotos, soirées culturelles, sportives) que ses membres organisent. L'Union n'a plus de comité depuis le mois de juillet dernier et recherche expressément des personnes afin d'en constituer un nouveau. Le site internet www.usattalens.ch n'étant pas mis à jour, il n'est pas possible pour notre journal de donner, comme à l'accoutumée, les informations relatives aux manifestations ayant lieu en Basse-Veveyse. Il y a dès lors lieu de se référer aux annonces publiées dans la presse locale, les affiches, ainsi que les papillons distribués par les organisateurs. En attendant le redémarrage de l'union, les sociétés souhaitant faire part d'un évènement qu'elles organisent peuvent transmettre l'information y relative, en tenant compte chaque trimestre d'un délai de 30 jours avant la distribution du journal, merci.

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée !

Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent. Contactez-nous : secretariat@bossonnens.ch ou 021/947.44.88.

école de Bossonnens

Lundi
21 août 2023

Cinéma

en plein air

Accueil dès 19h30, séance à 20h30

Petite restauration et
boissons sur place,
servies par la SENEK

Entrée gratuite

Événement organisé par l'association ADN projet

à découvrir dans ce numéro...	Édito	Anne-Lyse Menoud	Page 1
	Courrier des lecteurs		Page 2
	Bossonnens – Commune invitée à la Foire du Valais 2023	Jérôme Jourdan	Page 2
	Le strip d’HA	Henri André	Page 2
	Départ du Conseil communal, Anne-Lyse Menoud, Bruno Fischetti	Nina Sager et Carine Théraulaz	Page 3
	Quand l’école ramasse, les déchets trépassent	Carine Théraulaz	Page 4
	Chantiers en cours – Panneaux solaires sur le toit de l’école	Jérôme Jourdan	Page 5
	Information sur le projet VALTRALOC	Marco Pires Mendes	Pages 5 et 6
	SENEC <i>afterwork</i> du 5 mai	Céline Bastino	Page 7
	Les senioriales	Lucien Mognetti	Page 7
	Des Corbes à <i>La Coutaz</i>	Henri André	Pages 8 et 9
	École de Bossonnens – Présentation de nos enseignants	Carine Théraulaz	Pages 10 et 11
	Agglomération RIVELAC	Lucien Mognetti	Page 11
	MOBYGO	Christophe Monnard	Page 12
	Assemblée communale	Lucien Mognetti	Page 13
	Projet Perséides, nuit du 12 au 13 août 2023	Commune de Bossonnens	Page 13
	Chasse aux œufs	Jérôme Jourdan	Page 14
	Accueil de nos nouvelles conseillères communales	Marzieh Moatameni	Page 15
	Cinéma Open Air à Bossonnens	Commune de Bossonnens	Page 15
	Changement au sein de la rédaction	Dominique Wavrant	Page 16
	Plan d’aménagement local (PAL)	Lucien Mognetti	Page 17
	Service social de la Basse-Veveyse	Commune de Bossonnens	Page 17
	Histoire d’eau	Henri André	Page 18
	Résultat du concours		Page 18
	Information à la population – Nouvelle constitution du Conseil communal	Commune de Bossonnens	Page 19
Journal communal		Page 20	

